

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15/06/2009

COMPTE RENDU

Date de convocation : 09/06/2009

Présents : Mmes et Albert BUISSON, Henri CAZES, Jean MELAY, Christelle GUIONNEAU, Ghislaine ZAMORA, Gérard CAMBON, Daphnée LEBON, Jean-Pierre LOCATELLI, Christian MATHIEU, Guy OCHIER, Marie-Thérèse PICAT, Chéryl ROLLAND, Joseph ZARWANSKI.

Absente : Ms Stéphane GILLET, Aymeric MARTIN,

Secrétaire de séance : Monsieur Henri CAZES

LECTURE DU COMPTE RENDU DU 27/04/2009

Le Conseil approuve ce compte rendu à l'unanimité.

CONTRAT DE PAYS DE LA REGION RHONE ALPES (CDPRA)

Monsieur Buisson fait un point sur cette structure, car certaines réflexions vont devenir nécessaires.

Le Syndicat Mixte du Pays Sud Grésivaudan regroupe les communautés de communes de St. Marcellin, de la Bourne à l'Isère et de Vinay. Le CDPRA est un contrat signé entre ce Syndicat et des partenaires financiers : Région Rhône Alpes et Conseil Général.

Ce contrat a été signé en 2006 pour une durée de 5 ans. Il soutient des actions en faveur de l'économie, du tourisme, de la communication et de la culture.

Il a mobilisé 4 224 000 € de subventions de la part de la Région et du Département.

Les collectivités concernées doivent commencer à réfléchir sur l'après 2011. Faudra-t-il ou non renouveler ce contrat ? Si oui quels seront les thèmes, sachant qu'ils doivent être approuvés par la Région qui favorise la culture, la santé, le développement durable.

PLAN DE FINANCEMENT DES COMMERCES

Cf fiche annexe.

Le conseil approuve ce projet de plan et demande au Maire de solliciter les différentes subventions auprès du FISAC, de la Région, du Département.

SICTOM : COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Une réunion du SICTOM a eu lieu à L'Albenc le 4 juin 2009.

Les résultats du nouvel appel d'offres ont été présentés. L'ouverture des plis a eu lieu le 4 mai 2009. La Sté SITA MOS a été choisie. Le montant du marché s'élève à 6 671 709,60 € TTC, pour un estimatif de 8 632 241 €

Le planning suivant a été établi :

- 1^{er} octobre 2009 : démarrage de la zone test en conteneurs semi enterrés et maintien du reste des 3 communautés de communes en collecte porte à porte classique
- 1^{er} juin 2010 : démarrage de la collecte en conteneur semi enterrés sur toute la communauté de communes de Vinay
- 1^{er} juin 2010 : arrêt de l'emploi du quai de transfert de St. Marcellin
- 1^{er} janvier 2011 : démarrage de la collecte en conteneurs semi enterrés sur les communautés de communes de St. Marcellin et de la Bourne à l'Isère.

Une réunion technique pour le conseil municipal et les employés communaux aura lieu vendredi 3 juillet

Une réunion publique pour les habitants des trois communes test aura lieu à la salle polyvalente de L'Albenc le 9 juillet à 20H30.

DECISION POUR MODIFIER LE BUDGET 2009

Monsieur le Maire rappelle que le budget 2009 a été voté le 23/03/2009

La Préfecture nous demande de modifier la somme en dépenses imprévues d'investissement qui correspond à 9,36% du total des dépenses réelles, au lieu des 7,5% réglementaires. Il convient donc de diminuer le compte 020 dépenses imprévues d'investissement de 5 379 € et d'augmenter le chapitre 21 D.I. immobilisation corporelles de la même somme.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX CLUBS SPORTIFS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que, comme les années antérieures, il avait été prévu, lors du vote du budget primitif 2009, une somme de 2 000 € à l'article 65738 pour l'attribution de subventions aux associations ou sections de la MJC tournées vers le sport pour leurs licenciés de moins de 14 ans.

Le conseil avait fixé le montant de cette participation à 15 € par jeune. Les clubs concernés ayant fourni leur effectif, il convient maintenant de fixer le montant exact de la subvention à attribuer :

Section de la MJC :

Badminton : 22 x 15 € = 330 €

Roller : 17 x 15 € = 255 €

Tennis : 15 x 15 € = 225 €

US Albinoise : 27 x 15 € = 405 €

Soit un total de 1 215 € à prélever sur les 2000 € prévus à l'article 65738 et non attribués.

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE TYPE 2 RUE DU PRESOIR

Deux dossiers sont présentés au conseil. Le logement est attribué par 7 voix pour un dossier (6 voix pour l'autre)

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Général a reconduit pour l'année 2009, le même montant de subvention que celui accordé en 2008, soit 5 745 € pour une dépense subventionnable de 12 767 €.

Le conseil décide de renouveler sa demande de subvention pour l'année 2009.

DEMANDE D'UN COMPLEMENT DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT BASSE TENSION DU QUARTIER DE LA GARE ET DU CENTRE DU BOURG

Le montant des travaux dépassant le devis initial, le conseil décide de solliciter du Département une subvention complémentaire de 65 % de 20 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

La poste : une soirée débat sur la fermeture des services postaux, va être organisée le 24 juin à la salle polyvalente de L'Albenc avec la présentation du film « Poste restante ». De nombreux élus ont été invités (députés, conseillers généraux, maires...)

Demande d'un distributeur de billets : 9 banques ont été contactées.

Fait à L'Albenc le 15 juin 2009
Affichage du 22/06/2009 au 22/07/2009

Pour le Maire de L'ALBENC,
Henri CAZES,
Adjoint,

